

14ème législature

Question N° : 101830	De M. Denis Jacquat (Les Républicains - Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > professions de santé	Tête d'analyse > sages-femmes	Analyse > Ordre des sages-femmes. livre blanc. propositions. perspectives.
Question publiée au JO le : 03/01/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les propositions exprimées par le conseil national de l'Ordre des sages-femmes dans son livre blanc intitulé « Innover pour la santé publique avec les sages-femmes ». Le conseil national de l'Ordre des sages-femmes souligne la nécessité d'approfondir la formation initiale et l'accompagnement des étudiants sages-femmes souhaitant exercer en libéral, en augmentant le nombre de stages cliniques en matière de suivi prénatal, postnatal, de planification et de surveillance gynécologique, et en instituant la création d'un statut de maître de stage rémunéré, comme c'est le cas pour les médecins généralistes. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis sur cette proposition.